

COMMUNIQUÉ

Recrutement des bénéficiaires des formations qualifiantes – Projet ProFoP

Le Proviseur du Lycée Technique Agricole de Sékou porte à la connaissance du public en général, et des jeunes en particulier, que dans le cadre de ses activités, le projet **Promotion de la Formation Professionnelle (ProFoP)** soutient l'organisation, **dès le lundi 5 octobre 2026**, des formations qualifiantes pour l'emploi d'une durée de **quinze (15) semaines** dans les trois (03) métiers ci-après :



01

Producteur de cultures maraîchères

- Aménager un site maraîcher
- Produire des jeunes plants
- Conduire les cultures
- Récolter et vendre



02

Installation et maintenance de systèmes d'irrigation solaire

- Étudier et chiffrer un projet
- Installer le pompage solaire
- Poser le réseau d'irrigation
- Entretenir et dépanner



03

Maintenance de biodigester et production de compost amélioré

- Charger et suivre un biodigester
- Assurer sa maintenance
- Réaliser des andains
- Produire un compost amélioré

Seuls les frais de formation sont à la charge des organisateurs.

✓ 15 semaines

✓ Démarrage : 5 octobre 2026

✓ Alternance

✓ Attestation cosignée

1. Organisation

- Alternance LTA Sékou / entreprises partenaires, surtout pratique
- Modules : éducation financière, numérique, savoir-être, projet professionnel
- Attestation de formation cosignée par les acteurs de la formation

2. Profil et conditions

- Savoir lire et écrire
- Être âgé(e) de 14 ans au moins et de 35 ans au plus
- Être disponible pendant les 15 semaines

Publics prioritaires

- **Priorité accordée aux filles**
- Jeunes déscolarisés
- Personnes déjà en activité
- Personnes vulnérables
- Diplômés sans emploi en reconversion

3. Composition et dépôt des dossiers

- Une copie de l'acte de naissance
- Une fiche d'inscription avec un numéro joignable / WhatsApp (au secrétariat ou sur <https://ltasekou.com>)
- Dépôt au **secrétariat du LTA Sékou** ou par courriel à **doumarsene@gmail.com**
- Les retenus seront contactés pour la date et l'heure du démarrage

DATE LIMITE DE DÉPÔT

**Samedi
3 octobre 2026**

Délai de rigueur

Le Proviseur remercie par avance les autorités locales, les leaders d'opinion et les partenaires qui voudront bien assurer une large diffusion du présent communiqué.